

EMPLOI Une expérience inédite débute ces jours

Les personnes handicapées mentales ont leur agence de placement

Pour prouver que handicap mental et intégration dans le monde du travail ne sont pas incompatibles, Project, une agence de placement inédite, vient d'ouvrir ses portes.

Travailler: un défi à relever pour la personne handicapée mentale, mais surtout, un pas vers l'intégration sociale et l'autonomie. Différentes structures comme les ateliers protégés occupent déjà un certain nombre d'entre elles. Mais pour l'heure, ces ateliers accueillent en majorité des personnes souffrant de handicaps physiques. Project, une agence de placement nouvellement créée par l'Association genevoise de parents et d'amis de personnes mentalement handicapées (APMH), s'est donné pour objectif de se consacrer exclusivement aux personnes souffrant de déficience mentale. Son but est très ambitieux: leur permettre, à long terme, de renoncer à leur rente invalidité au profit de leur seul salaire.

Le concept de Project, élaboré par la Fondation Ensemble et l'APMH, s'inspire directement d'une expérience menée depuis plusieurs années en Angleterre. À quelques nuances près cependant, puisque contrairement à l'expé-

rience d'outre-Manche, Project s'adresse uniquement à des personnes souffrant d'un handicap mental dit léger ou moyen. «En fait, souligne Patricia Truchot, assistante sociale travaillant depuis dix ans avec cette population, Project s'occupe avant tout de ceux qui ne sont pas assez handicapés pour travailler en ateliers protégés, une population qui pour l'instant n'a aucune chance de trouver un emploi.»

Importance de l'encadrement

Daniel Pfyffer, éducateur à la commune de Meyrin, qui depuis plusieurs années tente d'intégrer les personnes handicapées mentales dans le monde du travail, se montre plutôt positif: «L'agence offre une structure plus professionnelle que celle des ateliers protégés, d'avantage en adéquation avec la réalité du travail.»

En effet, Project fonctionne comme une agence de placement traditionnelle,

à la différence notable qu'un programme d'encadrement et d'évaluation a été prévu. Ce dernier comprend, entre autres, un stage en entreprise. Lorsqu'un engagement est conclu, l'agence assume, durant la période d'intégration en entreprise, la rémunération et les charges sociales de l'employé. Par ailleurs, la personne est encadrée par un éducateur aussi longtemps que jugé nécessaire. Ces interventions ne sont pas facturées à l'entreprise. «Les patrons aiment avoir un référent, sans quoi ils se sentent souvent démunis», explique Sandra Scalea, assistante de placement à l'agence.

Les leçons du passé

Si la question de l'encadrement se trouve au centre des préoccupations de l'agence, c'est que cette dernière a tiré ses conclusions d'expériences passées. «Un certain nombre d'intégrations ratées nous ont obligé à modifier notre

manière de présenter les personnes handicapées aux employeurs potentiels, confirme Daniel Pfyffer. Aujourd'hui, nous mettons d'abord en avant leurs capacités, plutôt que leurs déficiences.»

L'agence affiche haut et fort son objectif: permettre à la personne handicapée, via un emploi, d'atteindre son autonomie financière. Et de pouvoir ainsi renoncer à sa rente invalidité. «Un objectif formidable, mais très difficile à atteindre», souligne Patricia Truchot. L'agence, qui ouvrira ses portes le 14 septembre, est financée principalement, et pour une durée de trois ans, par l'Office fédéral des assurances sociales, le reste provenant de fonds privés et de l'APMH.

Muriel Lardi

Fondation Ensemble, 9, route des Jeunes, case postale 1050, 1211 Genève Z6. Tél: 301 49 11.
